

LE BÉTON POUR LE PARTICULIER

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
BONIFAY

À PARTIR DE 1,5M³, IL DEVIENT PLUS ÉCONOMIQUEMENT INTÉRESSANT DE VOUS FAIRE LIVRER DU BÉTON PRÊT À L'EMPLOI PLUTÔT QUE DE LE RÉALISER VOUS-MÊME.

Le béton prêt à l'emploi n'est pas un produit réservé qu'aux professionnels du bâtiment. Cette solution économique vous fera gagner un temps considérable et sa mise en oeuvre est à la portée de tous. Nos spécialistes et nos chauffeurs expérimentés sont là pour vous accompagner dès la prise de commande, jusqu'à la livraison de votre béton sur votre chantier. Des fiches conseils sont également à votre disposition sur le site www.bonifay.fr et nos équipes sont disponibles 6j/7 pour répondre à toutes vos questions.

QU'EST CE QUE LE BÉTON ?

Le béton est un mélange précisément dosé de ciment, de granulats (sable et graviers), d'eau et d'adjuvants qui peut varier en fonction de ses utilisations.

Le terme "Béton Prêt à l'Emploi" (ou B.P.E.) fait référence aux bétons préparés dans l'une de nos 7 installations appelées **centrales à béton** dans le respect de la norme **NF EN 206/CN**. Nos vendeurs pourront vous aider dans le choix de la formule béton adaptée à votre ouvrage.

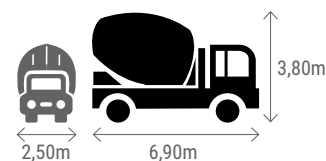
ORGANISER VOTRE CHANTIER

- S'assurer qu'un camion malaxeur, appelé plus couramment «toupie à béton» puisse accéder et manoeuvrer un minimum : portail, angle droit, portance du terrain, emplacement de la fosse sceptique ...Si vous avez le moindre doute, n'hésitez pas à vous adresser à nos spécialistes qui se feront un plaisir d'organiser une visite de votre chantier.

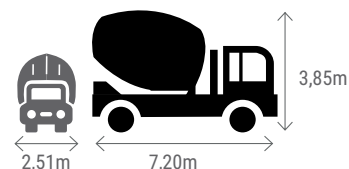
- Effectuer, si besoin, une «dérogation de tonnage» auprès de votre municipalité
- Vérifier que le chantier soit prêt pour une bonne réception du béton avant de passer votre commande
- Bien quantifier le volume nécessaire pour votre ouvrage (le retour du surplus en centrale vous sera facturé), et essayer d'organiser au mieux votre chantier afin que la toupie puisse accéder le plus près possible du lieu de déchargement sans obstacle.

INFOS PRATIQUES

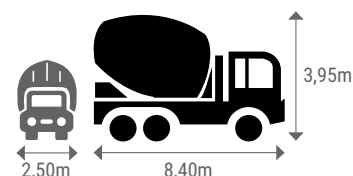
- Toupie béton 3m³
PTAC : 17T



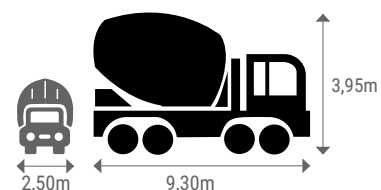
- Toupie béton 4m³
PTAC : 19T



- Toupie béton 6m³
PTAC : 26T



- Toupie béton 8m³
PTAC : 32T



LA COMMANDE

Dans toutes nos agences, des vendeurs sont formés à la vente du B.P.E. Au delà de ses spécificités techniques, la mise en oeuvre et la livraison du béton prêt à l'emploi sont des paramètres essentiels pour que votre bétonnage se passe dans les meilleures conditions. Nous vous conseillons d'anticiper votre chantier et de passer commande au minimum 24h à l'avance (hors pompage).

Afin de vous garantir une livraison optimale, voici les éléments à nous communiquer lors de votre commande :

1 POUR LA PRISE DE COMMANDE :

- Le type de béton désiré en précisant : la nature de l'ouvrage (radier, plancher, banche, dallage ...), la plasticité, la granulométrie, la classe de résistance à 28 jours, l'environnement où le béton va évoluer, moyen de mise en oeuvre, durée du transport, etc ...
- Les quantités exactes (la mise en charge du béton non vidé sera facturée) & la cadence souhaitée
- Les produits complémentaires (retardateur, fibres, produit de cure ...)
- Pour les besoins de mise en oeuvre spécifiques par pompage : contacter votre vendeur, dès que possible. En effet, les plannings peuvent être chargés et un délai de réservation peut être nécessaire, suivant le type de camions dont vous avez besoin.

Nos techniciens peuvent se rendre sur votre chantier pour étudier les moyens techniques à mettre en oeuvre pour votre chantier.

2 LES INFOS DE LIVRAISON :

- Vos coordonnées et celles du responsable de coulage présent sur le chantier.
- L'adresse exacte du chantier (nous fournir un plan idéalement) et les particularités éventuelles.
- Le numéro de téléphone pour joindre la personne réceptionnant le béton sur le chantier et les moyens d'accès.
- Les heures de livraison et de cadencement.
- Le moyen de mise en oeuvre (benne, direct, brouette, etc ...)
- Nous signaler la présence de lignes électriques ou de tout autre obstacle qui pourrait compliquer la livraison de votre béton.
- Assurez-vous qu'il n'y ait pas de limitation de tonnage des véhicules. Si c'est le cas, prévoir une autorisation auprès de la mairie concernée (obligatoire) puis la transmettre par email ou fax.



VEUILLEZ RESPECTER LES DÉLAIS MINIMAUX D'ANNULATION AU RISQUE D'ENGENDRER DES FRAIS DE FACTURATION.

3 LA RÉCEPTION SUR LE CHANTIER :

- Assurez-vous impérativement que le bon de livraison corresponde à votre commande; et ceci avant le déchargement de la toupie.
 - Penser à protéger le béton d'une évaporation trop rapide (produit de cure, aspersion avec de l'eau). CF fiche "La protection des bétons".
- Pour les bétons décoratifs il existe toute une gamme de produits de finition.
- Et concernant le rajout d'eau : tout comme le proscriit la norme, nous vous déconseillons fortement de rajouter de l'eau dans votre béton, car cela altère la qualité de nos produits, et engendre la perte de la certification NF.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
BONIFAY